



BAREMES D'HONORAIRES DE L'AGENCE

Honoraires de transaction
partagés entre le vendeur et l'acquéreur

Prix de vente	Bien d'habitation Honoraires partagé entre les parties, soit 50% pour le vendeur et 50% pour l'acquéreur
Jusqu'à 100.000€	Forfait de 6.000€ TTC
De 100.001€ à 125.000€	Forfait de 7.000€ TTC
De 125.001€ à 150.000€	Forfait de 8.000€ TTC
De 150.001€ à 200.000€	Forfait de 9.000€ TTC
De 200.001€ à 250.000€	Forfait de 10.000€ TTC
+ de 250.001€	5% TTC

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires de visite du preneur, constitution dossier, rédaction bail.	8€ le m ² dans la limite d'un mois de loyer	8€ le m ² dans la limite d'un mois de loyer
Honoraires d'état des lieux	3€ le m ²	3€ le m ²

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Gestion immobilière	Frais pour la gestion des contentieux	Frais pour la gestion des sinistres	Préparation de la déclaration de l'impôt foncier	Frais postaux
Honoraires TTC Bailleur	5% HT, soit 6% TTC du montant du loyer mensuel charges comprises	180€ TTC	120€ TTC	50€ TTC	Au réel pour les recomman- dés envoyés

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence
ayant reçu le mandat initial.**

Orpi Kap Immo – 16 Boulevard Pasteur 62100 CALAIS

SARL KAP'IMMO, au capital de 7.624 €, N° SIRET : 479 453 771 00012, Carte Professionnelle T et G : CPI 62042018000026672,
TVA : FR 26 479 453 771 Garantie Financière : Transaction et Gestion sur Immeuble et Fonds de Commerce : QBE, Coeur Défense Tour A 110
esplanade du Général de Gaulle 92931 La Défense Cedex

Montant de la garantie transaction 110 000 € et gestion 200 000 € : le compte séquestre au Caisse d'Epargne n°1675 00300 0800052524090

La délivrance d'une note est obligatoire.